#### **OP3FT ANNUAL FINANCIAL STATEMENT 2020**

Published by the OP3FT, the dedicated, independent, non-profit organization, whose purpose is to hold, promote, protect, and ensure the progress of the Frogans technology, in the form of an open standard for the Internet, available to all, free of charge.

In accordance with Article 23 of its Bylaws, the OP3FT has prepared a financial statement, consisting of a balance sheet and a revenue and expenses statement for its accounting period beginning on January 1, 2020 and ending on December 31, 2020.

The OP3FT Annual Financial Statement 2020 was finalized on May 14, 2021 and approved on June 23, 2021 by the OP3FT Board of Directors. The Statutory Auditor's report is dated June 22, 2021.

This document includes a presentation of the OP3FT Annual Financial Statement 2020 as well as, in French, the balance sheet, the revenue and expenses statement and the Statutory Auditor's report.

This document is published and archived on the OP3FT's Web site, at the following permanent Urls (Uniform Resource Locators):

- in English: https://www.op3ft.org/en/resources/afs/access.html

- in French: https://www.op3ft.org/fr/resources/afs/access.html

Fonds de dotation OP3FT - 6, square Mozart 75016 Paris, France

SIREN: 750 584 864

#### **PRESENTATION**

The OP3FT Annual Financial Statement 2020 is characterized by the following:

Balance sheet total: 2,260,491 euros
Endowment revenues: 721,394 euros
Lifetime gifts: 0 euros
Result for the period: - 344,377 euros

#### Significant events of the accounting period

The company F2R2 was designated as the new Frogans Core Registry Operator by the OP3FT Board of Directors on December 11, 2019, ratified during the OP3FT Board of Directors meeting on February 27, 2020. The transition period between the previous FCR operator and the company F2R2 for the technical and commercial operation of the FCR ended on June 30, 2020. The revenues of the endowment generated by the operating license granted to the FCR for the period between July 1, 2020 and December 31, 2020 amount to 900,000 euros, minus 178,606 euros corresponding to the takeover amount of the addressing services billed by the former operator of the FCR but not yet provided and that are to be provided by the company F2R2.

The year 2020 and the start of the year 2021 were marked by the context of the Covid-19 virus. The overall activity of the *fonds de dotation* was not impacted. The *fonds de dotation* obtained during the 2020 accounting period a State-guaranteed loan of 450,000 euros. On the finalization date for the accounting period ending December 31, 2020, management was not aware of any significant uncertainties that call into question the going concern.

#### Accounting methods and rules

The OP3FT Annual Financial Statement 2020 has been prepared and presented in accordance with the provisions of the General Accounting Plan 1999 and of regulation ANC 2018-06, the successor to regulation CRC 99-01. These regulations stipulate accounting practices for associations and foundations in France.

Depreciation is calculated using the straight-line or declining balance method, depending on the estimated useful lives:

Concessions and licenses: 1 to 3 years
Patents and graphic creation: 5 years
Installations/fixtures and fittings: 5 years
Office equipment and computers: 1 to 3 years
Furniture: 2 to 4 years

#### Analysis of the balance sheet

#### Assets are classified as follows:

- Intangible assets (initial endowment and patents): 1,205,762 euros
- Other tangible fixed assets (IT hardware): 6,587 euros
- Financial assets (participation in OP3FT Branches): 60,000 euros
- Other financial assets (deposit for premises rented): 15,773 euros
- Accounts receivable and related accounts (settlement agreement, FCR Operator): 964,000 euros
- Cash and cash equivalents: 629 euros

#### Equity and liabilities are classified as follows:

- Equity: 157,011 euros
- Result for the period (loss): 344,377 euros
- Borrowings from credit institutions: 450,000 euros
- Debts to suppliers and related accounts (including invoices not received): 750,583 euros
- Other liabilities (paid leave and payroll taxes): 895,500 euros

#### Analysis of the revenue and expenses statement

#### Resources:

- Endowment revenues (derived exclusively from the operating license of the Frogans Core Registry): 721,394 euros
- Lifetime gifts stemming from public generosity: 0 euros

#### Operating expenses are classified as follows:

- Other supplies and external expenses (independent contractors participating in works related to the promotion, protection and progress of the Frogans technology, rental of premises, as well as services for legal, accounting and social matters): 240,206 euros
- Taxes, duties and similar payments (payroll and property taxes): 41,530 euros
- Wages and salaries: 541,476 euros
- Payroll taxes: 222,678 euros
- Depreciation on assets: 14,577 euros

# **OP3FT**

Fonds de dotation Loi du 4 août 2008

6, square Mozart 75 016 PARIS

SIRET N°: 750 584 864 00011

# BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

#### BILAN ACTIF AU 31/12/2020

ACTIF	Exercice	2020 (selon ANC 2018	-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)	
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE			SHOWN ZEE A LONG TO SEE		
Immobilisations incorporelles			***************************************		
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 016	4 945	70	318	
Immobilisations incorporelles en cours	1 341 753	135 991	1 205 762	1 215 819	
Avances et acomptes		***************************************			
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	108 546	101 959	6 587	10 860	
Immobilisations corporelles en cours	·····	***************************************			
Avances et acomptes	***************************************				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières		······································			
Participations et Créances rattachées	60 000		60 000	5 000	
Autres titres immobilisés					
Prêts			***************************************		
Autres	15 773		15 773	15 773	
Total i	1 531 088	242 895	1 288 192	1 247 770	
ACTIF C ACTIF CIRCULANT		***************************************		drift the transport of the second	
Stocks et en-cours	***************************************	***************************************			
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 158		1 158	1 588	
Créances reçues par legs ou donations	964 000	***************************************	964 000	700 000	
Autres	5 267	***************************************	5 267	1 394	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie		***************************************	***************************************		
Disponibilités	629		629	3 398	
Charges constatées d'avance	1 245		1 245	529	
Total II	972 299	THE PERSON NAMED IN THE PE	972 299	706 909	
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 503 387	242 895	2 260 491	1 954 679	

#### BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice 2020 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise	501 388	1 757 664
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation	·	
Réserves	<u> </u>	
Réserves statutaires ou contractuelles	<del></del>	
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	<u> </u>	
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-344 377	-1 256 276
Situation nette (sous total)	157 011	501 388
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		the organization and an included the contract of the contract
Provisions pour risques	}	
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	450 000	
Emprunts et dettes financières diverses	6 920	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	750 583	
Dettes des legs ou donations	130303	707 333
Dettes fiscales et sociales	895 500	675 481
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33,300	0/3401
Autres dettes	477	10 477
Instruments de trésorerie	1 4//	104//
Produits constatés d'avance	<b></b>	
Total IV	2 102 400	1 452 201
Total IV  Ecarts de conversion Passif (V)	<b>2 103 480</b>	

#### COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT  PRODUITS D'EXPLOITATION  Cotisations  Ventes de biens et services  Ventes de biens  dont ventes de dons en nature  Ventes de prestations de service  dont parrainages	Exercice 2020 (selon ANC 2018- 06)	Exercice 2019 (selon CRC 1999- 01)
Cotisations  Ventes de biens et services  Ventes de biens  dont ventes de dons en nature  Ventes de prestations de service		
Ventes de biens et services  Ventes de biens  dont ventes de dons en nature  Ventes de prestations de service		
Ventes de biens  dont ventes de dons en nature  Ventes de prestations de service		
dont ventes de dons en nature Ventes de prestations de service		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
	······································	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		V
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		28 652
Utilisations des fonds dédiés		
Revenus de la dotation	721 394	1 800 000
Autres produits	92	43
Total I	721 486	1 828 695
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	240 206	313 980
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	41 530	42 731
Salaires et traitements	541 476	497 879
Charges sociales	222 678	208 738
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 577	24 052
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	808	1 997 591
Total II	1 061 275	3 084 971
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	-339 789	-1 256 276
PRODUITS FINANCIERS	er en	
De participation	**************************************	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	······	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		***************************************
Différences positives de change	76	<del></del>
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	76	0

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	1 099	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	1 099	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 023	0
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-340 812	-1 256 276
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 565	
Sur opérations en capital		,
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	3 565	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 565	0
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
Total des produits (I + III + V)	721 486	1 828 695
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 065 939	3 084 971
EXCEDENT OU DEFICIT	-344 377	-1 256 276
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	A TOTAL DE LA CONTRACTOR DE CO	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

#### Objet social

L'OP3FT est une organisation à but non lucratif créée le 17 mars 2012, dont l'objet est de détenir, promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Plus généralement, l'objet de l'OP3FT est de contribuer au développement d'un Internet sûr, stable et ouvert aux innovations ainsi que de soutenir et financer toutes initiatives ou actions innovantes d'intérêt général à vocation sociale, éducative et culturelle dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

La technologie Frogans est le socle de Frogans, le nouveau médium pour publier des contenus et des services sur l'Internet sous la forme de sites Frogans. D'un point de vue technique, ce médium est conçu comme une nouvelle couche logicielle générique fonctionnant au-dessus de l'infrastructure d'origine de l'Internet, à côté des autres couches logicielles existantes telles que l'E-mail ou le World Wide Web.

Un site Frogans est un nouveau type de site en ligne fondé sur un nouveau format. Chaque site Frogans est constitué de pages aux formes libres appelées slides Frogans qui sont interconnectées. Chaque site Frogans est accessible via son adresse Frogans.

#### Nature et périmètre des activités

Les travaux que doit réaliser l'OP3FT dans l'intérêt général, sous la direction du Conseil d'administration, sont définis de façon détaillée dans l'Article 5 de ses Statuts.

Ils consistent notamment à assurer la détention, la promotion, la protection et le progrès de la technologie Frogans.

L'OP3FT vise à ce que, à l'instar de ce qui s'est passé avec le World Wide Web à partir des années 90, un écosystème se construise au-dessus de la technologie Frogans, favorisant l'emploi, l'innovation et le développement économique, dans l'intérêt général.

#### Moyens mis en oeuvre

Les ressources du Fonds de dotation OP3FT pour le financement de sa mission d'intérêt général sont constituées par les revenus de sa dotation et des dons manuels issus de la générosité publique.

Le Fonds de dotation OP3FT s'interdit toute activité lucrative, y compris accessoire. Aucun produit d'activité ni aucun produit de rétribution pour services rendus ne vient donc alimenter les ressources du Fonds de dotation OP3FT.

Conformément à son objet, l'intégralité des ressources est utilisée sur l'exercice pour la promotion, la protection et le progrès de la technologie Frogans sous la forme d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

#### Annexes

#### **PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 260 491 E.

Le résultat net comptable est une perte de 344 377 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/05/2021 par le Conseil d'administration.

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général 1999 et du règlement ANC 2018-06 succédant au règlement CRC 99-01.

#### Faits caractéristiques de l'exercice :

La société F2R2 a été désignée nouvel Opérateur du Registre Central Frogans (FCR) par décision du Conseil d'administration en date du 11 décembre 2019, entérinée lors de la réunion du Conseil d'administration de l'OP3FT du 27 février 2020. La période de transition entre l'ancien opérateur du FCR et la société F2R2 pour l'exploitation technique et commerciale du FCR a pris fin le 30 juin 2020. Les revenus de la dotation issus de la licence d'exploitation du FCR s'élèvent sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 31 décembre 2020 à 900.000 euros auxquels ont été déduits la somme de 178.606 euros qui correspond à la somme de reprise au titre des services d'adressages facturés par l'ancien opérateur mais non encore fournis et dont la fourniture incombera à la société F2R2.

L'année 2020 et le début de l'année 2021 ont été marqués par le contexte du virus COVID-19. L'activité globale du fonds de dotation n'a pas été impactée. Le fonds de dotation a obtenu au cours de l'exercice 2020 un prêt garanti par l'État d'un montant de 450.000 euros. A la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la continuité de l'exploitation.

#### Continuité d'exploitation et perspectives d'avenir

Le fonds de dotation dispose d'inscriptions en privilège de la sécurité sociale et des régimes complémentaires, qui ne l'ont pas empêché d'obtenir des accords d'échelonnement de sa dette.

#### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

#### Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Changement de méthode comptable:

A compter des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels, notamment les associations, fondations et fonds de dotation, doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 qui succède au règlement CRC n°1999-01. En ce sens, les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06.

Ce changement de règlement est considéré comme un changement de méthode. Le format du bilan et du compte de résultat ont été modifiés. Il n'a pas impliqué de reclassements comptables.

A titre transitoire, la colonne 2019 n'a pas été retraitée et apparaît telle qu'arrêtée et publiée selon le règlement CRC n°99-01, tandis que la colonne 2020 est présentée telle que requise par le règlement ANC 2018-06.

#### Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concessions, licences 1 à 3 ans
Brevets et création graphiques 5 ans
Installations/ agencements divers 5 ans
Matériel de bureau et informatique 1 à 3 ans
Mobilier 2 à 4 ans

#### Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# Annexes (suite)

#### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 531 088 euros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 346 769	0		1 346 769
Immobilisations corporelles	108 546	0		108 546
Immobilisations financières	20 773	55 000		75 773
TOTAL	1 476 088	55 000		1 531 088

Amortissements et provisions d'actif = 242 896 euros

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	130 632	10 305		140 937
Immobilisations corporelles Titres mis en équivalence	97 686	4 273		101 959
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	228 318	14 578		242 896

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	ure des biens immobilisés Montant Amortis.		Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	5 016	4 945	70	de 1 à 3 ans
Brevets et creation graph	1 341 753	135 991	1 205 762	5 ans
Instal./agenc.divers	6 740	3 570	3 169	5 ans
Mat.bureau &informatique	91 447	88 029	3 418	de 1 à 3 ans
Mobilier	10 360	10 360	0	de 2 à 4 ans
TOTAL	1 455 315	242 895	1 212 419	

Etat des créances = 986 285 euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 773		15 773
Actif circulant & charges d'avance	970 424	361 424	609 000
TOTAL	986 197	361 424	624 773

Provisions pour dépréciation =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers			,		
TOTAL					

Charges constatées d'avance = 1 245 euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes (suite)

#### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 2 103 480 euros

Etat des dettes	Montant total	De O à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	450 000		450 000	
Dettes financières diverses	6 920	6 920	·	
Fournisseurs	750 583	750 583		
Dettes fiscales & sociales	895 500	895 500	,	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	477	477		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 103 480	1 653 480	450 000	

Charges à payer = 306 885 euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	<b>A</b>
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	27 879
Dettes fiscales & sociales	279 006
Autres dettes	
TOTAL	306 885

# Annexes (suite)

#### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

par postes du bilan = 306 885 euros

## NOTES SUR LES FONDS PROPRES

La dotation initiale des fonds propres de l'OP3FT est de 1 192 000 euros apportés à titre gratuit et irrévocable par le fondateur.

Le tableau de variation des fonds propres au cours de l'exercice est le suivant :

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DI	AFFECTATION OUR FOULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU	
	DE L'EXERCICE					CONSON	MATION	DE L'EXERCICE
VARIATION DES FONDS PROPRES			DONT		DONT		DONT	
	MONTANT	MONTANT	GENEROSITE	MONTANT	GENEROSITE	MONTANT	GENEROSITE	MONTANT
		·	DU PUBLIC		DU PUBLIC		DU PUBLIC	
Fonds propres sans droit de reprise	1 757 663,98	-1 256 275,79						501 388,19
Fonds propres avec droit de reprise								0,00
Ecart de réevaluation								0,00
Réserves								0,00
Report à nouveau								0,00
Excedent ou déficit de l'exercice	-1 256 275,79	1 256 275,79		-344 376,85				-344 376,85
		***************************************						0,00
								0,00
Dotations consomptibles		M						0,00
Subventions d'investissement		100						0,00
Provisions réglementées								0,00
TOTAL	501 388,19	0,00	0,00	-344 376,85	0,00	0,00	0,00	157 011,34

# Annexes (suite)

# DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 1 245 euros

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance( 486000 )	1 245
TOTAL	1 245

Charges à payer = 306 885 euros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant		
Fourn factures non parvenues (408100)	27 879		
TOTAL	27 879		

Dettes fiscales et sociales	Montant		
Pers conges a payer( 428200 )	53 590		
Taxe sur les salaires (438100)	185 102		
Org.sac. conges a payer (438200)	22 034		
Org.soc. autres charges a payer( 438600 )	18 280		
TOTAL	279 006		

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

#### Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote- part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Vateur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseign	ements d	étaillés c	oncerno	ant les fi	liales &	participa	tions		***************************************	
- Filiales (plus	de 50% d	u capital	détenu)	)						
OP3FT	60 000	-1 091	100	60000	40000					
Branches	80 000	-1 091	100	60000	60000				-6 024	
	***************************************									
		*******************************								
Participations	(10 à 50	% du capi	ital déte	enu)						
·····										
		·								
		······································								
B - Renseignei	ments glo	baux con	cernant	t les autr	es filiale	s & part	icipations	<b>3</b>		
- Filiales non r	eprises ei	1 A:								
<i></i>									1	
a ) Françaises										
b ) Etrangères										
Participations	non repri	ises en A:								
a) Françaises										
b) Etrangères										

#### Fonds de dotation OP3FT

6 square Mozart

75016 - PARIS

#### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020



# 3 A CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 Paris - Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E.mail : <u>info@3a-conseil.fr</u> S.A.S. au capital de 56 000 Euros - RCS Paris B 383 335 007

#### Fonds de dotation OP3FT

Fonds de dotation loi du 4 août 2008

6 square Mozart 75016 – PARIS

SIREN 750 584 864

#### RAPPORT

# DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE DU 01 JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

000 0 000

Aux Administrateurs,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation OP3FT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la partie « Continuité d'exploitation et perspectives d'avenir » exposée dans l'annexe des comptes annuels.

Nous attirons également votre attention sur la partie « Changement de méthode comptable » exposée dans l'annexe des comptes annuels qui traite du changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement comptable ANC n°2018-06 qui succède au règlement CRC n°1999-01.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Le fonds de dotation OP3FT a été créé via la dotation faite par le fondateur sur le premier exercice social. Cette dotation est non consomptible et les biens et droits qui la composent sont inaliénables et incessibles. A ce titre, nos travaux ont notamment consisté à nous assurer du respect des dispositions statutaires relatives à la dotation en capital.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance du fonds de dotation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 14 mai 2021.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

#### En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 juin 2021,

SAS 3 A CONSEIL Commissaire aux Comptes

Sabrina MERNICHE Président